

Demande pour la mise à disposition de locaux communaux

A) Organisateur

Organisateur : _____ Nom du contact : _____

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de fax : _____

B) Manifestation

Dénomination: _____

Date d'occupation : du _____ au _____

C) Salle : (Nom, Village)

D) Equipements: (indiquer le nombre souhaité)

(Les chaises et les tables sont dans toutes les salles à votre disposition)

Micro : _____pc

Barrières : _____pc

Tables hautes : _____pc

Podiums (2 x 1 m) : _____pc

Divers : _____

E) Utilisation de la cuisine (Demande à faire par l'organisateur auprès des responsables)

C.C. Lieler : Mr. Blasen Theo Tel :621/770770

Date : _____ Signature : _____

C.C. Hupperdange : Mr. Lafleur Jean-Paul Tel : 621/559030

Date : _____ Signature : _____

(Dans les autres C.C. les cuisines sont à votre disposition.)

F) Nuit Blanche

Oui (du _____ au _____) Non

G) Concession

Oui (du _____ au _____) Sous-Gérance : _____ Non

G) Remarques :

Un RDV est à faire avec notre collaborateur Tel : 27800-450, pour la remise de la clé.
En même temps un contrôle de la salle demandée sera effectué.

Dès la réservation, la facture sera envoyée par la commune.

L'autorisation de Nuit Blanche (25€) est à retirer à la commune au moins 1 semaine avant la manifestation et est à payer directement.

Les centres culturels à Heinerscheid, Hupperdange, Lieler, Munshausen et le Pavillon à Clervaux sont à nettoyer à fond par l'organisateur, y compris les toilettes.

Le Hall polyvalent est à nettoyer sommairement par l'organisateur, le comptoir, les toilettes et la cuisine sont à nettoyer à fond.

_____, le _____

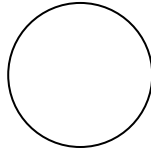
Signature de l'organisateur : _____

(case réservée à la Police grand-ducale)

[Pour manifestations de type bal populaire ou discothèque hall polyvalent]

L'organisateur (le locataire) s'est présenté au commissariat de proximité de Clervaux et a été informé des prescriptions de sécurité et un dispositif de _____ agents de sécurité a été convenu à l'occasion de cette manifestation.

L'agent de police

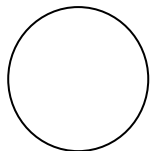


Clervaux, le _____

(case réservée à l'administration communale)

Les clés sont à retirer à partir du _____ et à remettre au plus tard deux jours après la manifestation. Un RDV est à faire auprès du responsable communal, au local réservé. (Tél : 27800-450).

Vu et autorisé,



Clervaux, le _____